

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 21 décembre 2020 à 19 h 46, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **20-12-1025 Adoption de l'ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 21 décembre 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt / Procès-verbal de correction / Règlement d'emprunt n° 1755 / Travaux de construction d'un hôtel de ville, d'une bibliothèque et d'une place publique, incluant les ouvrages connexes
3. Mandat / Services juridiques / Recours / Urbanisme / 2039-2041, boulevard de la Cité-des-Jeunes
4. Commission municipale du Québec / Dépôt du rapport de l'audit de conformité / Processus encadrant l'adoption des règlements
5. Adoption / Règlement n° 1802 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021
6. Adoption / Règlement n° 1803 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021
7. Service du génie et de l'environnement / Contrat individuel de travail / Chef de projets – Infrastructures Hôpital Vaudreuil-Soulanges (HVS) / Autorisation de signature
8. Mandat / Services juridiques / Recours / Urbanisme / Nuisances / 701, route Harwood
9. Période de questions
10. Levée de la séance

**« ADOPTÉE »**

**20-12-1026 Dépôt / Procès-verbal de correction / Règlement d'emprunt n° 1755 / Travaux de construction d'un hôtel de ville, d'une bibliothèque et d'une place publique, incluant les ouvrages connexes**

Le Conseil prend acte du dépôt par le greffier du procès-verbal de correction, daté du 11 décembre 2020, du Règlement autorisant, dans le cadre du projet de Pôle municipal, la construction d'un hôtel de ville, d'une bibliothèque et d'une place publique, incluant les ouvrages connexes, sur le lot 4 559 873 et décrétant une dépense de 39 160 000 \$ et un emprunt de 32 660 000 à ces fins ainsi que du règlement modifié.

**20-12-1027 Mandat / Services juridiques / Recours / Urbanisme / 2039-2041, boulevard de la Cité-des-Jeunes**

CONSIDÉRANT que les activités de camionnage ayant cours au 2039-2045, boulevard de la Cité-des-Jeunes ne sont pas autorisées par la réglementation d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT que des activités d'excavation et de remblaiement ont été exécutées sans certificat d'autorisation et contrairement à la réglementation applicable;

CONSIDÉRANT que les avis d'infraction transmis à l'entreprise sont demeurés sans réponse;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme DHC avocats soit mandatée afin d'entreprendre à l'encontre du propriétaire et de tout occupant de l'immeuble sis au 2039-2045, boulevard de la Cité-des-Jeunes (lot 1 673 989) tout recours approprié afin de faire cesser tout usage non conforme à la réglementation, incluant notamment, le cas échéant, tout recours en injonction de cessation d'usage et de remise en état des lieux.

« ADOPTÉE »

**20-12-1028 Commission municipale du Québec / Dépôt du rapport de l'audit de conformité / Processus encadrant l'adoption des règlements**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

De prendre acte du dépôt du rapport de l'audit de conformité portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements daté de décembre 2020, réalisé par Commission municipale du Québec (CMQ) et transmis par cette dernière à la Ville le 15 décembre 2020;

QU'un plan d'action soit élaboré pour donner suite à la recommandation formulée dans ce rapport et déposé dans les trois mois à la Vice-présidence à la vérification de la CMQ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la CMQ.

« ADOPTÉE »

**20-12-1029 Adoption / Règlement n° 1802 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021**

Le greffier mentionne l'objet du règlement.

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1802 a été déposé à une séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1802 intitulé :

« Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2021 ».

« ADOPTÉE »

**20-12-1030 Adoption / Règlement n° 1803 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021**

Le greffier mentionne l'objet du règlement.

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1803 a été déposé à une séance tenue le 14 décembre 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1803 intitulé :

« Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2021 ».

« ADOPTÉE »

**20-12-1031 Service du génie et de l'environnement / Contrat individuel de travail / Chef de projets – Infrastructures Hôpital Vaudreuil-Soulanges (HVS) / Autorisation de signature**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat individuel de travail à durée indéterminée à intervenir entre la Ville et M. Pierre M. Lacoste et tous autres documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

**20-12-1032 Mandat / Services juridiques / Recours / Urbanisme / Nuisances / 701, route Harwood**

CONSIDÉRANT que les activités de camionnage telle qu'exercées sur l'immeuble sis au 701, route Harwood ne sont pas autorisées par la réglementation d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT que l'aménagement du site n'est pas conforme à la réglementation applicable;

CONSIDÉRANT que le site est également exploité de manière à engendrer des nuisances incommodes aux résidents du secteur;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la firme DHC avocats soit mandatée afin d'entreprendre à l'encontre du propriétaire et de tout occupant de l'immeuble sis au 701, route Harwood (lots 1 544 234 et 1 544 337) tout recours approprié afin de faire cesser tout usage non conforme à la réglementation, toute nuisance, incluant notamment, le cas échéant, tout recours en injonction de cessation d'usage et de remise en état des lieux.

« ADOPTÉE »

**20-12-1033 Période de questions**

Tous les citoyens ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil par voie téléphonique au numéro apparaissant à l'écran de la webdiffusion en direct.

**20-12-1034 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 13 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier